

FORMATIONS 2016-2017
MENUISERIE • ÉLECTRICITÉ • MAÇONNERIE
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
MÉTIERS DE BOUCHE



École professionnelle Philibert-Vrau
La Martinerie ♦ RD 96
36130 Montierchaume
tél. +33 (0)2 54 29 84 38

TAXE
D'APPRENTISSAGE
2017
SALAIRES 2016

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

www.laportelatine.org ou lyceeprofessionnel@lamartinerie.fr

L'École professionnelle Philibert-Vrau est un établissement d'enseignement technique privé hors contrat de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X qui ne reçoit aucune subvention de l'État. La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire dont une partie de l'affectation est libre. En remplissant cette obligation fiscale à notre profit, vous devenez un partenaire actif de l'enseignement technique catholique.

DÉCOMPOSITION 2017 DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR DESTINATION

sous réserve de modifications éventuelles des textes législatifs et réglementaires à paraître

ENTREPRISE DE 250 SALARIÉS ET PLUS

EFFECTIFS ALTERNANTS	EFFECTIFS ENTREPRISES	
	250 salariés et plus	2000 salariés et plus
X < 1%	0,4% de la MS	0,6% de la MS
1% ≤ X < 3%	0,1% de la MS	0,1% de la MS
3% ≤ X < 4%	0,05% de la MS	0,05% de la MS

= CSA +

TOUTES ENTREPRISES

MASSE SALARIALE 2016
BASE BRUTE SÉCURITÉ SOCIALE

0,68% TAXE BRUTE

HORS QUOTA 23%

FRACTION RÉGIONALE POUR
L'APPRENTISSAGE 51%

Trésor Public

Gérée par les Conseils régionaux
pour le financement des CFA

BARÈME UNIQUE	CATÉGORIE A NIVEAU V, IV ET III	ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES	CATÉGORIE B NIVEAU II ET I
		65%	26% du A+B

Les exonérations pour frais de stages sont limités à 3% de la taxe brute

PART OBLIGATOIRE
CFA D'ACCUEIL

QUOTA LIBRE

Pour chaque apprenti sous contrat au 31/12/2015 suivant coût de la formation publié par la Préfecture de région

CFA

CATÉGORIE A

CATÉGORIE B

Établissements préparant à des diplômes de niveaux V, IV et III
Hors apprentissage

Écoles préparant à des diplômes de niveaux I et II
Hors apprentissage

Si le montant total versé est inférieur à 415 euros - libre répartition du hors quota - précisez à votre OCTA « montant maximum/École Philibert-Vrau/code UAI : 0360860P »

Transmettez à votre OCTA votre volonté d'attribuer à notre établissement votre taxe d'apprentissage - « Activités Complémentaires » soit 26% du barème A + B par dérogation - 5,98% du montant total de votre TA - en lui indiquant nos coordonnées :

École professionnelle Philibert-Vrau - code UAI 0360860P
La Martinerie - RD 96 - 36130 Montierchaume

Précisez bien « **je souhaite affecter le maximum de ma taxe d'apprentissage à L'École professionnelle Philibert-Vrau - code UAI 0360860P** »

Pour nous assurer que vos instructions ont bien été respectées par votre OCTA, nous vous prions de nous retourner par mail une copie de votre bordereau à lyceeprofessionnel@lamartinerie.fr